

La Communauté de Communes du Genevois recherche son futur :

CHARGE DES ASSEMBLEES (H/F)

Date de démarrage : dès que possible

Temps de travail : 37h30 ou 39h par semaine

Lieu de travail :

Siège - 38 rue Georges de Mestral
Archparc - 74160 ARCHAMPS

Rattachement : Service des affaires juridiques et de la commande publique

A qui s'adresse cette offre ?

Titulaires de la Fonction Publique Territoriale
Contractuels dans le cadre d'un contrat de 3 ans

Emploi permanent : Oui

Catégorie et cadre d'emploi : B

QUI SOMMES-NOUS ?

Frontalier du canton de Genève (Suisse), le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) est situé au nord du département de la Haute-Savoie, entre les massifs des Alpes et du Jura. Bordé par les montagnes du Salève et du Vuache, il forme une plaine aux paysages verts composée pour moitié de terres agricoles.



230
agents



17
communes



49 000
habitants



70 M €
dépenses annuelles

Aménagement, petite enfance, développement économique, mobilité, transition énergétique, eau, assainissement des eaux, déchets, milieux aquatiques, logement, ... autant de compétences ouvrant sur une palette diversifiée de métiers.

Nous recherchons des profils talentueux, des agents enthousiastes prêts à nous rejoindre pour participer à la vie et à l'aménagement durable de notre territoire !

QUELS SERONT VOS CHAMPS D'INTERVENTION ?

Sous l'autorité de la responsable du service des affaires juridiques et de la commande publique, vous travaillez pour une Collectivité dynamique disposant de compétences variées et mettant en œuvre des projets structurants complexes.

Vous gérez les assemblées communautaires en concourant à sécuriser leur organisation et à améliorer l'efficacité de la décision politique. Vous assurez les relations avec les élus en étant leur point de contact, en veillant à la mise à jour des informations les concernant ainsi qu'à la prévention des conflits d'intérêt. Service central pour le fonctionnement de toute collectivité, vous aurez une vision transversale des actions et politiques publiques.

Vos missions :

1. Piloter les assemblées communautaires en sensibilisant les services sur les processus de validation des actes, en faisant évoluer les outils de planification et les processus, en assurant un rôle d'expertise et de conseil pour toutes les questions relatives au fonctionnement des assemblées.
2. Etre le référent auprès des élus.

3. Assurer la gestion administrative, bureautique et logistique des assemblées (Conseil et Bureau communautaires) : préparation et envoi des dossiers de séance, organisation et participation aux réunions, rédaction des procès-verbaux, suivi des délibérations.
4. Assurer la gestion et le suivi des arrêtés et des décisions.
5. Assurer la sécurité juridique des actes : garantir la régularité des actes, veiller à l'application des textes législatifs ou réglementaires, sensibiliser les services et les élus aux processus de validation établis et aux risques juridiques.
6. Assurer le suivi des représentants au sein des organismes extérieurs.
7. Piloter et suivre les contrats d'assurance

LE PROFIL RECHERCHE

Compétences techniques

Avoir des connaissances sur le fonctionnement institutionnel d'une collectivité ou EPCI

Connaissances juridiques de base du cadre légal régissant le fonctionnement des assemblées

Compétences rédactionnelles et aisance pour s'exprimer à l'oral

Expérience

Une expérience sur un poste similaire en collectivité locale est souhaitée.

Aptitudes relationnelles

Respecter les procédures et délais, être capable de travailler en urgence et faire preuve de calme

Capacité d'autonomie, d'organisation et de rigueur

Avoir le sens de l'initiative et une capacité d'adaptation et d'anticipation

Travail d'équipe et de coopération, être à l'écoute

Discrétion professionnelle, faire preuve de confidentialité

Lien avec les élus, la direction, contacts avec les communes et partenaires extérieurs.

Conditions particulières

Participation à des réunions en soirée (notamment 3 lundis dans le mois de 18h à 20h ou de 20h à 22h30 environ)

Permis B

Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs handicapés.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

SENS DE LA MISSION	EVOLUTION PROFESSIONNELLE	AUTRES AVANTAGES
	CONDITIONS DE TRAVAIL	
✓ Satisfaire l'intérêt général ✓ Sécurisation des actes ✓ Permettre la décision politique ✓ Lien à l' élu	✓ Accès encouragé à la formation ✓ Mobilité interne	✓ Tickets restaurant ✓ Prévoyance et mutuelle : participation employeur ✓ Forfait mobilité annuel (vélo – covoiturage) ✓ Participation à l'abonnement transports publics
	✓ Télétravail jusqu'à 6 jours/mois ✓ Aménagement du temps de travail ✓ Congés + RTT	

VOUS ETES MOTIVÉ-E ET PRÊT À AGIR À NOS CÔTÉS ?

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à l'attention de M. le Président

par mail : recrutement@cc-genevois.fr

ou par courrier : Communauté de Communes du Genevois - Archparc – Bâtiment Athéna - 38 rue Georges de Mestral - 74160 Archamps

Renseignements auprès de Louisa Brun - 04 50 95 92 62/ 06 47 27 85 36

Date limite de candidature : 30/04/2023